

Le 22 octobre 2021

Communiqué de presse

Hôpital Raymond-Poincaré : l'AP-HP et l'Institut de santé parasport connecté (ISPC) inaugurent une unité parasport santé

Inaugurée le vendredi 22 octobre 2021, l'unité parasport santé constitue l'axe santé de l'Institut de santé parasport connecté qui compte également un axe recherche et un axe formation. Rattachée au service de Médecine physique et de réadaptation du Pr François Genêt à l'hôpital Raymond-Poincaré AP-HP, elle réunit des consultations et un hôpital de jour. Elle est au service des personnes en situation de handicap qui souhaitent pratiquer une activité physique quels qu'en soient le niveau et l'intensité (loisirs, sport, compétition).

Cette unité peut également prescrire une activité physique et du parasport tout en assurant un suivi médical spécialisé. Elle peut orienter les patients vers différents services de l'hôpital (hôpital de jour de l'unité, services de soins spécialisés en médecine physique et de réadaptation, en chirurgie orthopédique, en traumatologie du parasport, vers le service d'explorations fonctionnelles, d'imagerie médicale, de consultation diététique...).

En complément de cette consultation parasport, les patients pourront bénéficier d'une prise en charge en hôpital de jour organisée de la façon suivante :

- **Parcours 1 « Aptitude »** : évaluation pluridisciplinaire clinique et instrumentale des capacités motrices, physiologiques et cognitives en lien avec une activité physique ou sportive.
- **Parcours 2 « Pratique »** : autoriser une pratique sportive, proposer des conseils de discipline, améliorer un geste sportif ou une performance, réfléchir aux mouvements réducteurs de pathogénicité en laboratoire et sur site sportif, créer une aide technique spécifique faisant appel aux technologies les plus avancées.

Une évaluation sur un plateau technique peut alors être nécessaire : consultation médicale et paramédicale, de rééducation/réadaptation, épreuves d'effort, analyse du mouvement, ostéodensitométrie, explorations fonctionnelles respiratoires, conseils de prévention primaire comme la diététique par exemple. La réalisation de tests d'effort (sous maximal avec mesure de la VO2 max), d'échographie cardiaque, de bilan biologique, d'évaluation manuelle et instrumentale de la force musculaire et du mouvement, et de bilan iconographique se fait en collaboration étroite avec des services de l'hôpital Raymond-Poincaré : explorations fonctionnelles, unité péri-opératoire, service d'imagerie médicale.

La prise en charge en hôpital de jour est organisée autour de quatre thématiques : « enfant-adolescent », « performance du geste », « conseil découverte adulte », et « activité physique et cancer ».

A cela s'ajoute un **parcours 3 « aller vers »** avec une équipe mobile dont la mission est l'accompagnement du parasportif dans son cadre de vie quotidien en faisant le lien avec le club de sport identifié qui accueillera le parasportif.

L'unité parasport santé, qui diversifie l'offre de service parasport auprès des enfants, adolescents et adultes en situation de handicap, est également la structure référente pour la promotion de la prévention primaire par l'activité physique et le sport pour ces patients. Elle assure également la promotion de la prévention secondaire, le sport pouvant aider à surmonter le handicap en limitant les séquelles et en améliorant l'autonomie.

Autour du Médecin de Médecine physique et de réadaptation, l'équipe pluridisciplinaire de l'unité parasport-santé est composée d'un enseignant en activité physique adaptée, d'un orthoprothésiste, d'un podo-orthésiste, d'un ingénieur de l'ISPC spécialisé dans l'analyse du mouvement, d'une assistante sociale, d'une infirmière, d'une diététicienne. Elle accompagne les personnes en situation de handicap qui consultent pour la pratique de l'activité physique

et du sport en tenant compte de leur pathologie, de leur profil et de leur projet de vie. Elle répond aux questions posées par la pratique d'une ou plusieurs activités sportives identifiées, tant sur les modalités pratiques (certificat d'aptitude, modalités médicales de suivi, aides techniques, soutien environnemental) que les moyens à évaluer et à mettre en œuvre afin d'améliorer les performances.

Les référents de cette consultation sont les Maisons Départementales pour les Personnes Handicapées (MDPH), principalement pour une évaluation sur les aides techniques, mais aussi les associations de patients (Siel bleu, APF France handicap, GLIP, France AVC, CMF...), les fédérations sportives, les organismes de mutuelles et assurances...

Des services de médecine physique et de réadaptation d'Île-de-France mais aussi les médecins généralistes, neurologues, cardiologues, chirurgiens orthopédistes, radiologues, médecins du sport et médecins fédéraux paraspport ont également la possibilité de saisir l'équipe.

L'unité paraspport santé a été inaugurée par Martin Hirsch, directeur général de l'AP-HP et le Pr Rémi Salomon, Président de la commission médicale d'établissement de l'AP-HP en présence de Jeanne Bécart, Maire de Garches, du Pr Djillali Annane, Doyen de l'UFR Simone Veil-Santé – Université Versailles Saint-Quentin-en Yvelines, du Pr Jacques Duranteau, Président de la commission médicale d'établissement locale du groupe hospitalo-universitaire (GHU) AP-HP. Université Paris-Saclay, du Pr François Genêt, Président de l'ISPC et chef du service de médecine physique et de réadaptation de l'hôpital Raymond-Poincaré AP-HP, de Christophe Kassel, Directeur du GHU AP-HP. Université Paris-Saclay, de Philippe Fourny, Directeur général de l'ISPC et de Hélène Jacques, directrice de l'hôpital Raymond-Poincaré AP-HP.



L'AP-HP est un centre hospitalier universitaire à dimension européenne mondialement reconnu. Elle s'organise en six groupements hospitalo-universitaires (AP-HP. Centre - Université de Paris ; AP-HP. Sorbonne Université ; AP-HP. Nord - Université de Paris ; AP-HP. Université Paris Saclay ; AP-HP. Hôpitaux Universitaires Henri Mondor et AP-HP. Hôpitaux Universitaires Paris Seine-Saint-Denis) et s'articule autour de cinq universités franciliennes. Ses 39 hôpitaux accueillent chaque année 8,3 millions de personnes malades : en consultation, en urgence, lors d'hospitalisations programmées ou en hospitalisation à domicile. Elle assure un service public de santé pour tous, 24h/24, et c'est pour elle à la fois un devoir et une fierté. L'AP-HP est le premier employeur d'Île de-France: 100 000 personnes – médecins, chercheurs, paramédicaux, personnels administratifs et ouvriers – y travaillent. <http://www.aphp.fr>



Contacts presse :

Service de presse de l'AP-HP : 01 40 27 37 22 - service.presse@aphp.fr